

Annexe 6 – SYNTHÈSE DES CONTRIBUTIONS - PROJET PHOTOVOLTAÏQUE



Date de la synthèse: 19 mars 2026

I. VUE D'ENSEMBLE

Répartition des avis analysés

Sur un total de **225 avis** reçus et analysés, la répartition se présente comme suit :

- **Avis défavorables** : 213 (94,7%)
- **Avis favorables** : 7 (3,1%)
- **Avis ambigus** : 5 (2,2%)

→ **CONSTAT** : Opposition massive au projet, avec 94,7% d'avis défavorables sur 225 contributions analysées.

II. PRINCIPALES PRÉOCCUPATIONS PAR CATÉGORIE

L'analyse thématique fait ressortir sept grandes catégories de préoccupations, classées par nombre total de mentions :

Catégorie	Nombre de mentions
Agriculture et terres	323
Paysage et tourisme	272
Aspects techniques et énergétiques	225
Environnement et biodiversité	165
Gouvernance et démocratie	122
Dossier et procédure	73
Santé et nuisances	66

Table 1: Répartition des préoccupations par grande catégorie

Les enjeux agricoles dominant largement le débat, suivis des impacts paysagers et touristiques, puis des questions techniques relatives au projet.

III. TOP 15 DES THÈMES LES PLUS FRÉQUENTS

L'analyse détaillée des 110 thèmes identifiés révèle les quinze préoccupations les plus fréquemment exprimées :

1. **Défavorable sur des terres agricoles - artificialisation - vocation nourricière **
→ 120 mentions
2. **Impact négatif sur le tourisme, activité des chambres d'hôtes, les paysages, la quiétude de nos villages **
→ 87 mentions
3. **Planter des PV sur des parkings de centres commerciaux, des toitures bâtiments industriels, friches industrielles ou terres dégradées **
→ 85 mentions
4. **Impact sur la biodiversité, faune, flore, etc. **
→ 81 mentions
5. **Perte progressive, irréversible du paysage rural local **
→ 52 mentions
6. **Projet industriel privé sans avantage pour la population locale ou les communes **
→ 48 mentions
7. **Perturbation de la circulation sur la RD27 le temps des travaux, nuisance lors de l'exploitation, nuisance sonore, visuelle **
→ 40 mentions
8. **Lieu de loisirs : randonnée, cyclisme, simple promenade **
→ 35 mentions
9. **Dossier du projet incomplet sur le plan technique, réglementaire, raturé, imprécis, pièces non datées - incompréhensible, illisible, erroné **
→ 30 mentions
10. **Visible sur la route du vignoble, identité paysagère, viticole et viticulture biologique altérées **
→ 29 mentions
11. **Nécessaire souveraineté/production autonomie alimentaire **
→ 27 mentions
12. **Structures métalliques, pieux d'ancrage, clôture, pistes techniques, postes électriques = transformation durable de l'usage des sols **
→ 25 mentions
13. **40 hectares, c'est considérable **
→ 25 mentions
14. **Projet agricole alibi - la production d'énergie dominante par rapport à l'activité agricole **
→ 24 mentions
15. **Perte de valeur foncière pour l'immobilier **
→ 23 mentions

IV. ANALYSE DÉTAILLÉE PAR CATÉGORIE

1. Agriculture et terres (323 mentions)

Cette catégorie représente la préoccupation dominante, avec plusieurs enjeux majeurs :

Préoccupations principales :

- Artificialisation et perte de terres agricoles à vocation nourricière (120 mentions)
- Nécessaire souveraineté et autonomie alimentaire (27 mentions)
- Structures métalliques et transformation durable de l'usage des sols (25 mentions)
- Surface considérable du projet - 40 hectares (25 mentions)
- Projet agricole alibi, production d'énergie dominante (24 mentions)
- Nécessité de préserver le foncier agricole comme objectif d'intérêt général (23 mentions)
- Contradiction avec objectifs de sobriété foncière (18 mentions)
- Dégradation du potentiel agricole (10 mentions)
- Viabilité incertaine du modèle agrivoltaïque (8 mentions)

Analyse : Les contributeurs soulignent massivement l'incompatibilité du projet avec la préservation des terres agricoles productives, dans un contexte de recherche de souveraineté alimentaire et de lutte contre l'artificialisation des sols.

2. Paysage et tourisme (272 mentions)

Les impacts sur le cadre de vie et l'économie touristique constituent la deuxième préoccupation majeure :

Préoccupations principales :

- Impact négatif sur le tourisme, chambres d'hôtes, paysages et quiétude des villages (87 mentions)
- Perte irréversible du paysage rural local (52 mentions)
- Compromission des loisirs - randonnée, cyclisme, promenades (35 mentions)
- Visibilité depuis route du vignoble, altération identité paysagère et viticole (29 mentions)
- Perte de valeur foncière pour l'immobilier (23 mentions)
- Coteaux Champenois - patrimoine UNESCO (13 mentions)
- Effacement de la mémoire historique du site (12 mentions)
- Proximité de l'habitat et du patrimoine historique (8 mentions)

Analyse : Le projet est perçu comme une menace directe pour l'identité paysagère du territoire, son attractivité touristique et la qualité de vie des habitants et visiteurs.

3. Aspects techniques et énergétiques (225 mentions)

Les questions techniques révèlent des doutes sur la pertinence et la cohérence du projet :

Préoccupations principales :

- Privilégier alternatives - parkings, toitures industrielles, friches (85 mentions)
- Phénomènes météorologiques violents et risques d'arrachage (19 mentions)
- Panneaux photovoltaïques importés d'Asie (18 mentions)
- Revente à perte de l'électricité en cas de surproduction (18 mentions)
- Problématique du recyclage des panneaux (20 mentions)
- Problème du transport de l'électricité (17 mentions)
- Apport de l'eau pour l'atelier fruits rouges non présenté (17 mentions)
- Démantèlement à 30 ans et gestion des déchets (14 mentions)
- Dangerosité du site - risques d'incendies (14 mentions)

Analyse : Les contributeurs questionnent la cohérence environnementale globale (importation, recyclage) et proposent massivement des alternatives moins impactantes pour les terres agricoles.

4. Environnement et biodiversité (165 mentions)

Les impacts écologiques constituent une préoccupation significative :

Préoccupations principales :

- Impact sur la biodiversité, faune et flore (81 mentions)
- Dégradation des sols et de l'hydrologie (18 mentions)
- Risque de maladie dû à la pollution de l'eau (11 mentions)
- Entretien et lavage des panneaux - pollution et consommation d'eau (9 mentions)
- Empreinte carbone globale et cohérence environnementale (9 mentions)
- Perturbations des écosystèmes (7 mentions)
- Rupture des corridors - circulation des animaux entravée (7 mentions)
- Atteinte à la vie de certaines espèces par éblouissement (5 mentions)

Analyse : Les contributeurs soulignent les contradictions entre les objectifs affichés du projet (transition énergétique) et ses impacts négatifs sur l'environnement local.

5. Gouvernance et démocratie (122 mentions)

Les questions de gouvernance locale et de démocratie participative sont fortement exprimées

Préoccupations principales :

- Projet industriel privé sans avantage pour la population locale (48 mentions)
- Avis ne s'opposant pas aux ENR mais pas dans n'importe quelles conditions (17 mentions)
- AKUO - ARDIAN - fonds de pensions - recherche de profits (14 mentions)

- Opposition des 4 maires et conseils municipaux (11 mentions)
- Porte ouverte à d'autres projets similaires, phénomène de maillage (9 mentions)
- Dossier comportant avis avec nombreuses réserves (9 mentions)
- 5 ans d'opposition continue non prise en compte (5 mentions)
- Opposition ancrée dans la population locale (5 mentions)

Analyse : Les contributeurs dénoncent une absence de prise en compte des positions des élus locaux et de la population, malgré une opposition ancrée et durable.

6. Dossier et procédure (73 mentions)

Des critiques portent sur la qualité et la transparence du dossier :

Préoccupations principales :

- Dossier incomplet, imprécis, illisible, erroné (30 mentions)
- Dossier avec nombreuses réserves, réponses AKUO non justifiées (9 mentions)
- Références aux réserves de la MRAE (7 mentions)
- Difficulté d'apprécier le caractère évolutif du projet (5 mentions)
- Manque d'expertise pour prouver l'utilité publique (4 mentions)
- Ancienneté du projet permettant de s'affranchir de la réglementation (3 mentions)
- Manque de transparence sur l'origine des panneaux (3 mentions)

7. Santé et nuisances (66 mentions)

Les impacts sanitaires et les nuisances sont également évoqués :

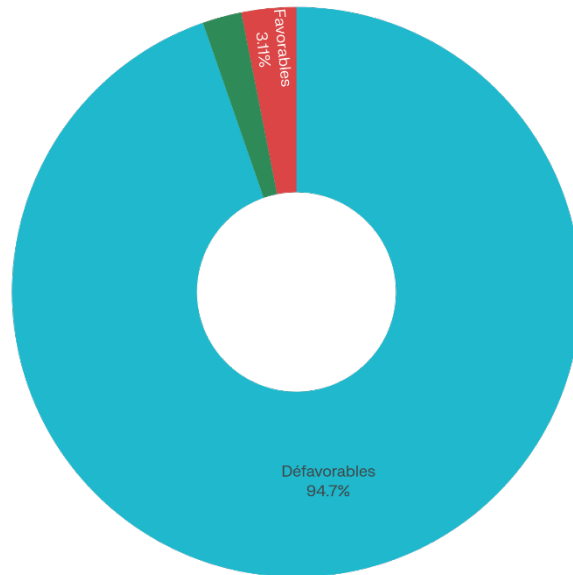
Préoccupations principales :

- Perturbations circulation RD27 pendant travaux et exploitation (40 mentions)
- Perturbations dues aux champs électromagnétiques (8 mentions)
- Sécurité sanitaire (5 mentions)
- Contre renforcement ligne électrique Fismes-Ormes - risques santé (4 mentions)
- Gestion et rationalisation des flux routiers non respectés (4 mentions)
- Nuisances sonores (3 mentions)

Répartition des avis (mars 2026)

■ Défavorables ■ Favorables ■ Ambigus

Powered by  perplexity



V. CONSTATS PRINCIPAUX

1. Opposition massive et documentée

- 94,7% d'avis défavorables sur 225 contributions
- Arguments variés et substantiels couvrant 110 thèmes distincts
- Opposition ancrée localement depuis 5 ans
- Soutien des élus locaux (4 maires et conseils municipaux)

2. Préoccupations multidimensionnelles

Le projet soulève des enjeux qui se renforcent mutuellement :

- **Enjeux agricoles dominants** (323 mentions) : artificialisation, souveraineté alimentaire
- **Dimension paysagère et touristique forte** (272 mentions) : identité territoriale, économie locale
- **Questions techniques nombreuses** (225 mentions) : pertinence, alternatives, cohérence environnementale
- **Préoccupations environnementales** (165 mentions) : biodiversité, sols, eau

3. Alternatives proposées

Les contributeurs ne rejettent pas les énergies renouvelables en tant que telles, mais proposent massivement des alternatives :

- Privilégier parkings et toitures de centres commerciaux (85 mentions explicites)
- Utiliser les toitures de bâtiments industriels
- Valoriser les friches industrielles ou terres dégradées
- Éviter systématiquement les terres agricoles productives

4. Questions de fond

Les contributions soulèvent des interrogations fondamentales :

- **Utilité publique** : projet privé sans bénéfice local démontré (48 mentions)
- **Pertinence énergétique** : ensoleillement insuffisant, surproduction, revente à perte
- **Cohérence environnementale** : importation des panneaux, recyclage, impacts sur biodiversité
- **Démocratie locale** : opposition des élus et de la population non prise en compte
- **Conformité réglementaire** : contradictions avec Zéro Artificialisation des Sols, sobriété foncière

VI. CONCLUSION

La synthèse des 225 contributions révèle une **opposition massive** (94,7%) au projet photovoltaïque, portée par des **préoccupations multiples, documentées et convergentes**.

Enjeux prioritaires

Les **enjeux agricoles** dominent largement le débat (323 mentions), centrés sur l'artificialisation des terres, la souveraineté alimentaire et la contradiction avec les objectifs de sobriété foncière. Les **impacts paysagers et touristiques** constituent la deuxième préoccupation majeure (272 mentions), soulignant les menaces sur l'identité territoriale et l'économie locale.

Nature de l'opposition

L'opposition s'appuie sur quatre piliers complémentaires :

1. **Arguments de fond** : préservation du foncier agricole, souveraineté alimentaire, intérêt général
2. **Considérations environnementales** : biodiversité, sols, hydrologie, cohérence globale
3. **Questions techniques** : pertinence énergétique, alternatives disponibles, recyclage
4. **Enjeux démocratiques** : opposition des élus locaux, 5 ans de mobilisation citoyenne

Position nuancée

Il est notable que les contributeurs **ne rejettent pas les énergies renouvelables** en tant que telles. Au contraire, ils proposent massivement des alternatives cohérentes (parkings, toitures industrielles, friches) qui permettraient de développer le photovoltaïque sans sacrifier les terres agricoles productives.

Recommandations implicites

Les contributions convergent vers plusieurs recommandations implicites :

- Privilégier systématiquement les sites artificialisés (parkings, toitures, friches)
- Préserver absolument les terres agricoles productives
- Respecter les positions des élus locaux et de la population
- Garantir une cohérence environnementale globale des projets ENR
- Démontrer l'utilité publique locale des projets privés

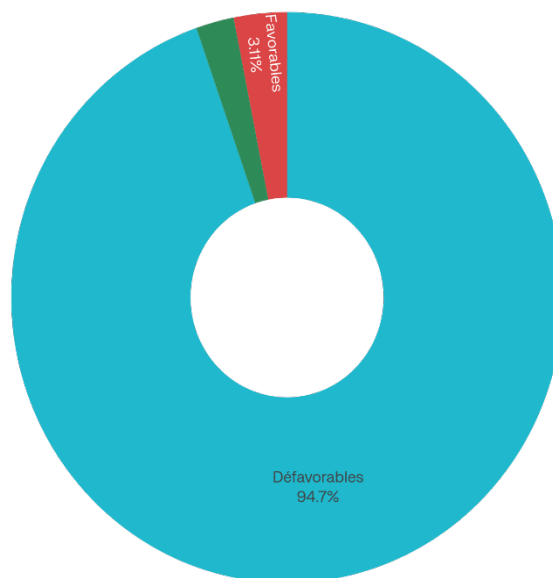
Synthèse réalisée le 19 mars 2026

Source : Analyse de 225 contributions publiques sur le projet photovoltaïque (jusqu'à l'avis 165 de marne.gouv)

Répartition des avis (mars 2026)

■ Défavorables ■ Favorables ■ Ambigus

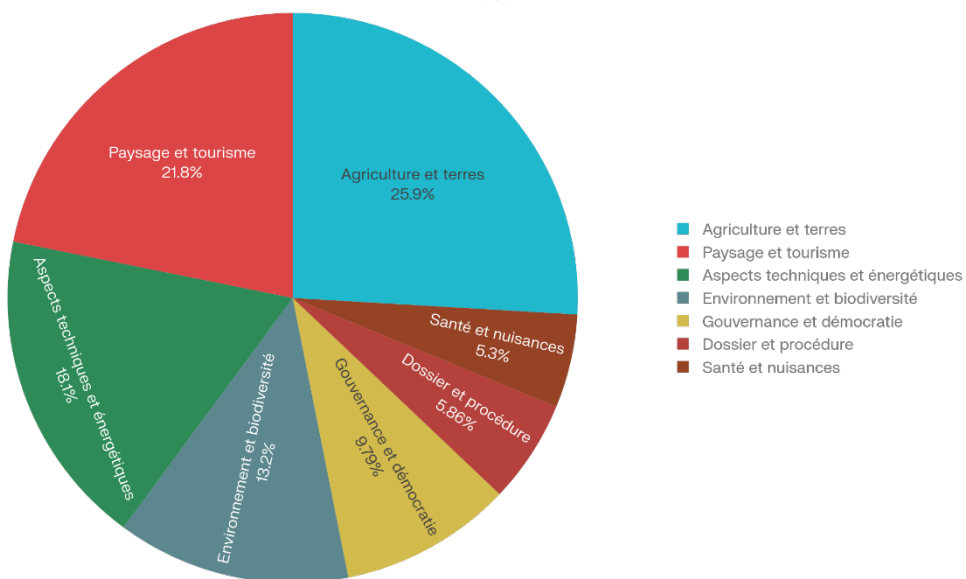
Powered by  perplexity



Méthodologie : Analyse thématique quantitative et qualitative des contributions

Répartition des préoccupations (mars 2026)

Powered by  perplexity



Préoccupations par catégorie (mars 2026)

Powered by  perplexity

